

Compte rendu de la réunion de la section volailles de l'Entente européenne d'aviculture (EE) le 15 mai 2026 à Ségovie (Espagne) de 8 heures à 16 heures 30



Le groupe des participants à la réunion

1 – Mot de bienvenue

Le président Andy Verelst (ci-contre, à droite) salue les membres présents. Remercie les organisateurs et précise que cette réunion se fera en anglais. Une minute de silence est observée en hommage à Joseph Schaffner (Autriche), juge EE, décédé en février 2026.



2 – Liste de présence

Quelque 28 personnes sont présentes et représentent les pays suivants : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Estonie, France, Croatie, Italie, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Kosovo, Macédoine du Nord, Pays-Bas, Pologne, Serbie, Lettonie (invité).

Excusés : Danemark, Bulgarie.

Chaque participant se présente rapidement.



3 – Approbation du compte rendu de la réunion de la section volailles à Bucarest le 30 mai 2025

Ce compte rendu n'ayant pas été publié sur le site internet EE, ne peut être discuté ni approuvé.

4 – Rapport des réunions du présidium 2025-2026

Treize réunions ont eu lieu, la plupart en ligne. À l'ordre du jour :

- Rétrospective de l'exposition européenne de Nitra en Slovaquie (proposition de la suppression de la section jeunes éleveurs, juges...);
- Préparation du meeting EE en Espagne ;
- Transfert du compte en banque d'Allemagne au Luxembourg ;
- Futur de l'EE ;
- Situation dans certains pays (où existent plusieurs fédérations) ;
- Protection des bagues EE.

5 – Rapport de la commission bien-être des animaux

Cette commission s'occupe des points suivants :

- Législation ;
- Maladies ;
- Logement des animaux dans les expositions (spécialement les lapins) ;
- Caractéristiques des races (hypertypes).

6 – Expositions européennes de races

Une exposition avait déjà été approuvée :

- 20-21 novembre 2027 : Affligem (Belgique) : Brahma (grande et naine).

Les expositions suivantes sont acceptées :

- 16-18 octobre 2026 : Limoges (France) : Sussex & Dorking (grande et naine) ;
 - 8-11 novembre 2026 : Nüdlingen (Allemagne) : Orpington (grande et naine) ;
 - 5-6 décembre 2026 : Woincourt (France) : Australorp (grande et naine) ;
 - 15-17 octobre 2027 : Limoges (France) : Sérama
 - 29-31 octobre 2027 : Herning (Danemark) : Orpington (grande et naine), dindons, pintades, canards et oies.
 - 18-19 décembre 2027 : Hebertsfelden (Allemagne) : Sulmtaler & Alsteirer (grande et naine).
- Ces expositions sont importantes pour pouvoir comparer les sélections des différents pays.

7 – Rétrospective de l'exposition européenne de Nitra

Cette exposition fut un succès dans la mesure où elle a pu se tenir et permis des contacts entre les éleveurs de différents pays.

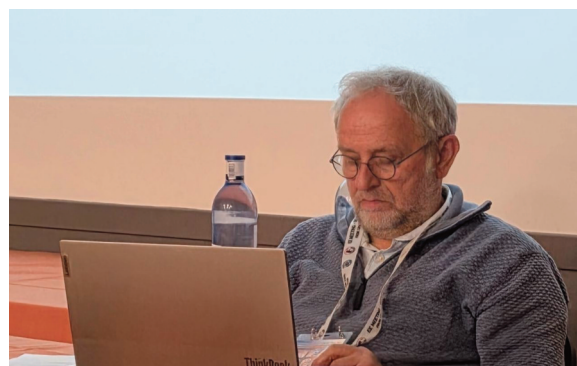
Quelques points négatifs (jugements, catalogue...) ne devront pas se reproduire à la prochaine exposition européenne.

8 – Standard européen des volailles

Des photos satisfaisantes de volailles sont toujours demandées afin d'illustrer les standards.

9 – Élection du secrétaire de la section

L'actuel secrétaire Klaas van der Hoek (ci-contre, à droite), seul candidat, est réélu à l'unanimité pour 3 ans.



10 – Rapport du président de la commission européenne des standards volailles

Voir par ailleurs le compte rendu de la réunion de Pohlheim (Allemagne) en mars 2026.

11 – Réunion des juges européens en Bosnie-Herzégovine en septembre 2026

Elle aura lieu du 17 au 20 septembre à Laktaši. Le prix du séjour sera environ 210 euros. Les informations seront mises en temps sur le site internet de l'EE.

Prochaines réunions : 2027 : Roumanie ; 2028 : Danemark ; 2029 : Allemagne.

12 – Discussions sur les thèmes du groupe de travail « le futur de l'EE »

Trois thèmes principaux ont été discutés :

* Pistes pour rendre le coût des journées EE moins élevé :

- Durée plus courte ;
- Changement de dates ;
- Ne pas rendre l'hôtel obligatoire pour la participation ;
- La demi-journée de tourisme est-elle nécessaire ?
- Etc.

* Expositions européennes :

- Possibilité d'expositions spécifiques par section ;
- Stands des pays ;
- Personnes de contact ;
- Catalogue papier ou informatique ?
- Durée plus courte ?

* Structure de l'EE :

- Plus d'un membre par section et par pays ;
- Candidatures provenant de l'extérieur de l'Europe ;
- Frais d'adhésion identiques pour tous les pays (actuellement un grand pays paie double alors qu'il n'a qu'une voix comme les autres).

13 – Formation des juges dans l'EE

Le niveau des juges volailles est différent selon les pays (surtout entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest).

Faut-il changer le mode de désignation des juges pour l'exposition EE (actuellement, un pays a droit à un juge pour 160 animaux exposés) ?

14 et 15 – Propositions, souhaits et questions diverses

Un tour de table est fait où chacun a pu donner son sentiment sur divers points.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Andy Verelst clôt la séance et souhaite à tous une bonne fin de séjour.

Jean-Claude Périquet

Lors de la journée, les trois fabricants de bagues volailles et pigeons sont venus présenter leur entreprise et vanter leurs produits. Il, s'agit de :

- Horst Stengel & Sohn e. K (Allemagne) ;
- Smisdom NV (Belgique) ;
- Plasticapro (Bulgarie).

Le président de l'EE, Hans-Jörg Opala (photo ci-contre), est venu également nous voir, au cours de cette journée pour évoquer deux sujets :

*** Le futur de l'EE :**

- Une table ronde aura lieu en fin d'après-midi sur les sujets suivants : expositions européennes, meetings européens, formation des juges.
- Une réunion séparée traitera du bien-être des animaux dans nos élevages et nos expositions.
- Dans toute les sections, seront présentées les nouveautés sur les bagues (voir ci-dessous).
- Un sondage écrit sera réalisé à l'issue de l'assemblée générale de samedi dont les résultats seront présentés par vidéo-conférences en juillet et septembre. Des décisions seront prises dès l'année prochaine.



*** Les bagues volailles et pigeons**

Le problème est de protéger nos bagues contre les contrefaçons, notamment venant de Chine. Des bagues EE sont utilisées par des associations qui ne sont pas membres de l'EE. Il est donc nécessaire de protéger la marque EE, de passer des accords avec les fabricants ; les membres de l'EE ne pouvant se fournir qu'auprès ces fabricants.

Il n'est pas possible juste de protéger les deux lettres EE.

Plusieurs propositions sont avancées pour déposer une marque protégée, voir ci-dessous :



Le modèle choisi est représenté ci-contre à droite : deux lettres EE stylisées, avec le nombre 1938 en dessous (c'est la date de création de l'EE).